

SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le neuf septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jacques BINET, Maire.

Etaient présents : MM. BINET, . DELAMARE, MARGOT, Mmes DESTRUEL, Mme GUIDEMANN LEREFAIT, REMMEAU, MM. PETIT, GOLFRIN, JOUBERT, GALIEN.

Absent excusé : M. PETIT Alain

Secrétaire de séance : M. GOLFRIN

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, lequel est approuvé à l'unanimité.

N° 18/2014 – ENTRETIEN DES IFS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à des travaux autour de l'if qui a été endommagé, afin de protéger son système racinaire. Un décapage au râteau et avec de l'eau, un apport de corne broyée et de copeaux de bois seront mis en place sur toute la surface d'anti-piétinement. L'entreprise PAVIOT est retenue pour la réalisation de ces travaux, son devis s'élève à la somme de 1440,00 €. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2014.

N°18/2014 – PARTICIPATION AUX DEPENSES SCOLAIRES 2013/2014 ECOLE DE ROUTOT

Le conseil accepte la proposition de la commune de Routot concernant la participation aux dépenses scolaires pour l'année 2013/2014, à savoir :

- 300 €/enfant scolarisé en classe maternelle
- 250 €/enfant scolarisé en classe primaire

N°19/2014 – CADEAU AUX ENFANTS SCOLARISES EN CLASSE DE 6^{ème}

Monsieur MARGOT expose au Conseil Municipal que la commune n'ayant plus d'école primaire, il serait bien d'offrir à chaque enfant qui entre en classe de 6^{ème} un dictionnaire ou un abonnement à un magazine de jeunesse. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition et opte pour un abonnement d'une année au magazine GEO Ado.

REPAS DES ANCIENS

Le repas des Anciens aura lieu le 12 octobre prochain et sera préparé par la Brasserie des Ifs, Mmes LEREFAIT, REMMEAU, MM. MARGOT et GALIEN sont chargés de faire les invitations. Monsieur DELAMARE est chargé d'établir le menu avec Mme EGRET.

AIRE DE JEUX

Aucun devis n'ayant été reçu à ce jour, le sujet sera remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a été saisi d'une demande de subvention de la part de l'association « Tes pattes et Moi », celle-ci intervient auprès des résidents de l'hôpital Pierre Hurabielle de Bourg-Achard. Le Conseil émet un avis défavorable considérant qu'un nombre de plus en plus important de demandes arrive en mairie chaque année.

ASSOCIATION 4 H R

Monsieur MARGOT expose que l'association est en train de réaliser un film et d'écrire un livre retraçant l'histoire du village. Une projection sera faite à la salle des fêtes.

EDF

Monsieur Didier GALIEN a été désigné correspondant de crise. Il effectuera une formation

EMPLOYE COMMUNAL

Monsieur Joël BRISSET a été recruté en remplacement de Monsieur Dominique CATHERINE démissionnaire.

IFS

Faisant suite à la souscription qui avait été faite auprès de la Fondation du Patrimoine pour la restauration des ifs, Monsieur le Maire informe qu'un reliquat de subvention de 1200 € sera versé à la commune.

CIMETIERE

Du gravillon sera remis dans les allées du cimetière. La commission se réunira le mercredi 8 octobre à 15 h.

AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DES FETES

Monsieur BINET informe le Conseil que deux architectes ont déjà été contactés, Monsieur GALIEN est chargé d'en contacter d'autres afin obtenir plusieurs avis.